

B-Monde *Mobilité*



#DiscoverEU



guide *mobilité*



Maison de l'Europe
Rennes - Haute Bretagne



EUROPE DIRECT
Rennes Bretagne



Erasmus+ est un **programme de l'Union européenne** qui vise à soutenir des actions dans les domaines de l'enseignement, de la formation, de la jeunesse et du sport. Il permet de financer des actions de mobilité des personnels, des élèves et des jeunes, des projets de partenariats, des actions pour soutenir l'élaboration des politiques éducatives et promouvoir la citoyenneté européenne.

A qui s'adresse cette aide ?

- Aux élèves de l'enseignement scolaire ou supérieur
- Aux apprentis

Erasmus Jeunesse

Pour les jeunes et les acteurs de jeunesse (bénévoles ou professionnels)

Erasmus Sport

Le volet Sport du programme Erasmus+ apporte un soutien financier aux projets qui revêtent une dimension sportive. Les activités peuvent prendre la forme de partenariats de coopération ou d'événements sportifs européens et nationaux.

Où aller en Erasmus ?

- Pays de l'Union Européenne
- Pays membre de l'AELE
- pays en voie d'adhésion à l'UE
- Pays partenaires

Programme d'échange Brigitte Sauzay



Il permet à des jeunes qui apprennent l'allemand de partir en Allemagne pendant **3 mois**, puis d'accueillir chez eux un correspondant allemand pendant 3 mois également. Chacun va fréquenter l'établissement scolaire de l'autre et partager son quotidien

A qui s'adresse cette aide ?

Aux adolescents de la **4^e à la 1^{ère}**

A quoi ça sert ?

- progresser en allemand
- découvrir une nouvelle culture
- faire une expérience de la mobilité dans un autre pays

Comment bénéficier de cette aide ?

L'OFAJ (l'office franco-allemand pour la jeunesse) t'aide à préparer cet échange. Tu dois d'abord demander à ton établissement scolaire son accord pour ce projet et tu peux ensuite, grâce aux petites annonces, trouver ta correspondante ou ton correspondant toi-même.

Est-ce qu'il y a une aide financière ?

Oui, tu peux également demander une subvention à l'OFAJ pour tes frais de transport : celle-ci se fait avant ton départ en ligne via la plateforme de l'OFAJ.

Programme d'échange Voltaire



C'est un programme d'échange individuel destiné aux jeunes **en classe de 3e et de seconde**.

Pendant **6 mois**, tu pars vivre au sein d'une **famille d'accueil**, tu suis les **cours au sein d'un établissement scolaire** et tu découvres le quotidien en Allemagne.

Tu **accueilles** par la suite chez toi l'étudiant allemand.

Comment envoyer ma candidature pour le programme Voltaire ?

Tu dois remplir un formulaire en ligne accessible depuis le site <https://programme-voltaire.org> et établir le dossier de candidature, qui doit être envoyé en 2 exemplaires à la Centrale Voltaire et comporter tous les éléments énumérés sur le site.

Corps européen de solidarité :



Il permet aux jeunes de **18 à 30 ans** voulant aider les autres de partir pour un volontariat, des projets de solidarité locaux ou un volontariat dans le domaine de l'aide humanitaire

Les activités :

Vous pouvez faire **du bénévolat** à l'étranger.

Vous pouvez élaborer votre **propre projet** au sein de votre communauté

Pour le bénévolat, 2 possibilités s'offrent à vous:

- Seul:
 - **de 2 à 12 mois**
 - temps plein, entre 30 et 38 heures/semaine
 - prend place dans un pays pauvre où il y a déjà une aide humanitaire
- En équipe :
 - **de 2 semaines à 2 mois**
 - temps plein, entre 30 et 38 heures/semaine
 - vous travaillez avec des bénévoles d'au moins 2 pays différents
 - Une équipe entre 5 et 40 volontaires

Ce qui est couvert :

- assurance complémentaire
- aide linguistique et formation
- voyage aller-retour vers le projet, hébergement et repas
- allocation pour vos dépenses personnelles

Comment s'engager ?

Les jeunes qui souhaitent participer à des projets doivent s'inscrire sur le portail du corps européen de solidarité, qui offre aux jeunes et aux organisations financées un espace leur permettant d'entrer en contact et de démarrer des activités.

Service civique à l'étranger :



Pour les jeunes de **18 à 25 ans** (jusqu'à 30 ans pour les personnes en situation de handicap) qui veulent s'engager dans une **mission d'intérêt général à l'étranger**, sans condition de diplôme.

Comment ?

En rejoignant une mission organisée par une structure agréée (association, ONG, collectivité...). Le jeune part pour **6 à 12 mois**, encadré par des tuteurs locaux, avec frais de voyage, logement et nourriture pris en charge, une assurance complémentaire et une petite indemnité mensuelle s'élevant à 620 euros

À quoi ça sert ?

À s'engager pour une cause utile (éducation, environnement, solidarité, culture, etc.), découvrir une autre culture, développer ses compétences personnelles et professionnelles, et favoriser la mobilité et la citoyenneté internationale.

Où ?

Dans un pays étranger partenaire, en Europe, Afrique, Asie, Amérique latine, etc., selon les projets proposés, en travaillant minimum 24 heures/semaine



Le Volontariat International en Entreprise ou en Administration est une forme de mobilité qui s'adresse aux **jeunes diplômés de 18 à 28 ans**. La mission, qui dure entre **6 et 24 mois**, se fait dans une **entreprise française** à l'étranger (VIE) ou dans un établissement dépendant du ministère des Affaires étrangères ou de la Direction générale du Trésor et de la politique économique : **centres culturels, ambassades**, etc. (VIA).

A quoi ça sert ?

Cela permet aux jeunes de **commencer leur carrière professionnelle à l'étranger**, afin de connaître une nouvelle culture, de faire l'expérience d'un nouveau pays et d'une expérience de mobilité et de valoriser son expérience professionnelle

Les aides mises en place ?

Dans le cadre de ton volontariat, tu ne perçois pas de salaire mais une **indemnité forfaitaire** d'entretien (IFE). Elle est composée d'une indemnité commune (772,87 €/mois depuis le 1er janvier 2024) et complétée par une indemnité géographique dont le montant varie selon le pays.

La couverture maladie est prise en charge ainsi que les frais de transport vers le pays de destination, le logement est toutefois à la charge de la personne

L'OFQJ (Office Franco-Québécois pour la Jeunesse)



Il soutient la participation des jeunes français **entre 18 et 35 ans** à des événements d'envergure au Québec et en francophonie. Ces délégations, montées avec nos partenaires, permettent aux jeunes professionnels, étudiants, artistes et chercheurs de partir en mission de 3 à 8 jours

Pourquoi cette structure ?

L'OFQJ s'engage sur les grandes thématiques de société et propose des missions diverses et multisectorielles : Engagement citoyen, démocratie participative, développement durable, lutte contre les dérèglements climatiques etc...

Qu'est-ce que ça m'apporte ?

Comment m'engager ?

- expérience de mobilité
- découverte d'une nouvelle culture
- valorisation de cette expérience dans la future vie professionnelle
- soutien financier pour la réalisation de ces projets, peu importe le statut de la personne

Via le site <https://www.ofqj.org/> , après un appel à candidatures

Rotary Club



Les participants apprennent une langue étrangère, découvrent une nouvelle culture et deviennent ainsi de véritables citoyens du monde. Ces échanges sont destinés aux **15-19 ans** et ils sont parrainés par des Rotary clubs dans une centaine de pays.

Pourquoi partir en échange ?

- Les participants valorisent leur véritable potentiel en :
- Apprenant une nouvelle langue et découvrant une nouvelle culture
- Nouant des amitiés avec d'autres jeunes du monde entier
- Devenant un véritable citoyen du monde

Combien de temps durent les échanges ?

Les échanges scolaires d'un an couvrent une année scolaire. Les participants poursuivent leur scolarité à l'étranger et vivent dans plusieurs familles hôtes.

Les échanges courts durent de quelques jours à trois mois et sont souvent structurés autour de camps, d'excursions ou de séjours chez l'habitant en dehors des périodes scolaires.

Quels sont les coûts ?

L'hébergement en pension complète ainsi que les frais de scolarité sont pris en charge. Les frais suivants restent généralement à la charge du participant, Billet aller-retour, Assurance voyage, Frais de passeport et de visa, Argent de poche, voyages et excursions



EURES TMS – Aides à la mobilité en Europe

Le programme EURES TMS (Targeted Mobility Scheme) soutient la **mobilité professionnelle** en Europe en offrant des aides financières pour les déplacements, déménagements, apprentissage des langues et reconnaissance des diplômes.

Il est destiné aux **demandeurs d'emploi et aux jeunes en recherche de stage ou d'apprentissage** dans un pays de l'Union Européenne, en Norvège ou en Islande.

Bénéficiaires :

Résidents de l'UE, Norvège ou Islande

En recherche d'emploi, stage ou apprentissage d'au moins 6 mois ou 3 mois

Demandeurs d'emploi âgés de 18 ans et plus

Démarches :

Vérifiez les conditions d'éligibilité via un questionnaire

Contactez un conseiller EURES pour valider la demande

Suivez les instructions pour soumettre votre demande d'aide

DiscoverEU



#DiscoverEU

DiscoverEU est une **action du programme Erasmus+** qui te donne l'occasion de voyager et d'explorer la diversité de l'Europe, de découvrir son patrimoine culturel et son histoire et de rencontrer des personnes de tout le continent.

Tu recevras un titre de transport qui te permettra de te déplacer en utilisant les moyens de transport les plus respectueux de l'environnement, comme le train. D'autres modes de transport seront autorisés dans certains cas, pour les personnes vivant sur des îles ou dans des régions isolées.

Tu recevras également une **carte de réduction DiscoverEU** permettant de bénéficier d'une multitude de remises sur des services en matière d'hébergement, de culture, de sport, de transport local, etc.

Pour pouvoir participer, tu dois:

- Avoir 18 ans l'année du voyage
- Être citoyen(ne) ou résident(e) de l'un des pays suivants:
 - États membres de l'Union européenne, y compris les pays et territoires d'outre-mer (PTOM)
ou
 - Pays hors UE associés au programme Erasmus+: Islande, Liechtenstein, Macédoine du Nord, Norvège, Serbie ou Turquie.

Cette aide vise à encourager et faciliter la mobilité internationale des **jeunes Bretons**, en leur offrant des **aides financières** et un accompagnement pédagogique, pour leur permettre d'acquérir une expérience interculturelle enrichissante, de développer leurs compétences linguistiques et de s'ouvrir au monde.

Quelle aide ?

Il s'agit d'une bourse individuelle, versée directement au candidat ou à son représentant légal. Le montant de la bourse varie en fonction de la situation du candidat (boursier ou situation de handicap), de la durée (26 jours minimum jusqu'à 300) et de la destination.

Qui peut en bénéficier ?

- Ceux pouvant justifier d'un quotient familial de leur foyer fiscal inférieur à 30 000 euros
- Être étudiant ou stagiaire de la formation professionnelle ou lycéen en voie professionnelle
- Ne pas être bénéficiaire d'une autre aide publique à la mobilité internationale (européenne, nationale, régionale, départementale, locale).

Où peut-on partir ?

Les zones priorisées sont les **régions Celtes**, le **Wielkopolska en Pologne** ou encore **le Japon**. Les destinations de la zone Erasmus sont également accessibles mais ne sont pas prioritaires.

La procédure pour accéder à cette bourse se fait directement sur le site de la région Bretagne : <https://www.bretagne.bzh/aides/fiches/b-monde-mobilite-individuelle/>

ProTandem



ProTandem subventionne et organise des **échanges franco-allemands** de jeunes et d'adultes en formation professionnelle. Tous les ans, ProTandem permet à environ 3.000 participants, répartis dans plus de **50 secteurs professionnels**, de séjourner dans le pays partenaire.

Pourquoi faire cette mobilité ?

Elle permet d'un côté de réaliser un échange culturel et linguistique en Allemagne tout en valorisant ton expérience professionnelle à l'étranger, en acquérant de nouvelles compétences.

Comment postuler ?

Pour les élèves et les apprentis, veuillez vous adresser à votre établissement scolaire d'accueil – autrement vous pouvez postuler directement sur le site <https://protandem.org/fr/accueil>

